

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Faustin Boukoubi en tête-à-tête avec Richard Ferrand

GABON/FRANCE. En mission dans l'Hexagone depuis hier, le président de l'Assemblée nationale s'est entretenu avec son homologue français. La rencontre a eu lieu à l'hôtel Lassay, résidence officielle du président de l'Assemblée nationale française. La délégation gabonaise comprend quatre autres députés.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

UNE délégation de l'Assemblée nationale conduite par son président, Faustin Boukoubi, séjourne à Paris (France) depuis hier, dans le cadre d'une visite officielle de plusieurs jours. Laquelle a débuté par une rencontre avec le président

de l'Assemblée nationale française, Richard Ferrand. Ladite rencontre s'est tenue en deux phases : d'abord dans le cadre d'un échange élargi aux deux délégations ; puis un tête-à-tête entre les deux présidents. Au centre des échanges, les questions d'intérêt commun entre nos deux pays, dont l'amitié et les liens historiques et diplomatiques se renforcent davantage par l'action concertée des chefs d'Etat : Ali Bongo Ondimba et Emmanuel Macron.

Les deux parties ont également évoqué la relance des relations de coopération entre les deux institutions, notamment les échanges sur le partage d'expériences. La signature d'un mémorandum d'entente – pratique inédite dans les usages de l'Assemblée nationale française – constitue le signe d'une ferme volonté des deux parties de tracer les contours du chemin commun à parcourir.



Faustin Boukoubi et Richard Ferrand, lors de la signature du Mémorandum.

Mandat a été ainsi donné aux deux présidents des Groupes d'amitié présents à l'audience de définir les activités y relatives. Il a été en outre arrêté un projet de visite au Gabon, des membres du Groupe d'amitié France-Gabon, courant 2020, pour approfondir les échanges.

La mission de Faustin Boukoubi se poursuivra par différentes séances de travail autour de plusieurs centres d'intérêt, dont l'autonomie financière et administrative de l'Assemblée nationale, l'information et la communication multimédia, le fonctionnement du service des

Séances, ainsi que celui de La Chaîne parlementaire (LCP). A noter que les députés Albertine Maganga Moussavou, Jean-François Ndongou, Noël Nelson Messon et Julien Florent Assoumou Akoué accompagnent le président de leur institution.

Justin Ndoundangoye et Arsène-Edouard Nkoghe sur les travées

ASSEMBLÉE NATIONALE. Ayant fait les frais du récent réaménagement du gouvernement, ils siègent désormais au palais Léon-Mba en qualité de députés du 2e arrondissement de la commune de Franceville, et du 2e siège du 5e arrondissement de Libreville.

J. KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Justin Ndoundangoye et Arsène-Edouard Nkoghe ont rejoint les travées du palais Léon-Mba. Respectivement en qualité de députés du 2e arrondissement de la commune de Franceville, et du 2e siège du 5e arrondissement de Libreville. La présence de ces deux anciens ministres n'a rien d'anormal. Vu que les dispositions légales en la matière prévoient clairement qu'un membre du gouvernement, détenteur d'un mandat parlementaire, peut re-

gagner la Chambre du Parlement où il est élu, au terme de ses fonctions au gouvernement. Et ceci s'applique parfaitement à ces deux personnalités. Dans la mesure où la première nommée avait, en effet, on s'en souvient, été élue sous la bannière du Parti démocratique gabonais (PDG), dans sa circonscription électorale, au 1er tour des élections législatives d'octobre 2018, avec 87,45 % des suffrages exprimés. Alors que la seconde, porte-étendard du Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV), l'avait été au second tour avec 59,90 % des voix. Dans tous les cas, c'est une nouvelle page qui s'ouvre dans leur carrière politique. Après avoir fourbi, avec des fortunes diverses, leurs armes au gouvernement pendant un certain nombre d'années, l'ancien ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et des Travaux publics, Justin Ndoundangoye, et l'ancien ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, de la Justice, garde des Sceaux, Arsène Édouard Nkoghe, vont se frotter aux arcanes de la vie parlementaire.

Budget 2020 : Les quatre programmes du ministre de la Santé

MAX Limoukou était face aux députés, hier, dans le cadre des auditions relatives à l'examen du Projet de loi de finances 2020. Occasion pour lui de défendre les dotations allouées à son département par le gouvernement.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

UN peu plus d'une semaine après la tenue des assises de la Task force sur la santé qui a abouti à des résultats non satisfaisants pour le chef du gouvernement, le ministre de la Santé, Max Limoukou, était à l'Assemblée nationale, dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de finances 2020. Face à la Commission des Finances, du Budget et de la Comptabilité

publique, l'hôte des députés a révélé que l'enveloppe globale allouée à son département est de 113 milliards 584 millions 897 mille 055 F. Selon Max Limoukou, cette dotation serait en "légère diminution", soit 1,25 % par rapport à 2019. L'explication de cette chute est liée à "l'augmentation des dépenses de biens et services". Ce budget est réparti en quatre principales dépenses dont celles d'investissement s'élèvent à 14 milliards 338 millions 996 mille 985 F. Le ministre de la Santé a indiqué que le département dont il a la charge "s'efforcera d'atteindre les objectifs les plus représentatifs qui sont déclinés par le programme". Ainsi, pour ce qui est du programme "prévention et sécurité sanitaire", il s'agira de réduire la mortalité maternelle et infantile, ainsi que la prévalence des maladies transmissibles et non transmissibles. Pour "l'offre et l'accès aux soins", il entend assurer le fonctionnement régulier et le renforcement des structures sanitaires



Le ministre Max LIMOUKOU, devant la Commission des Finances.

pour une meilleure prise en charge des patients. En ce qui concerne la "lutte contre le sida", il s'agira de renforcer les actions de sensibilisation et de dépistage ; et de renforcer également la couverture nationale et l'accès des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) aux services de prise en charge globale. Enfin, le programme "pilotage et soutien à la politique sanitaire" aura pour mission principale de définir les orientations stratégiques et d'assurer la coordination technique et l'administration générale des services.